

Compte rendu de la séance du vendredi 08 avril 2016

Liste des membres présents : Christian CARRÈRE, Denise BOUBEKEUR, Adrien PONSOLLE, Sabine PUYDEBOIS, Pierrette ICART, Gilles GUYON, Bernadette BACQUE-AMILHAT, Bernard CAU, Irène CAUBET, Pauline SOUQUET, Patricia MALLET, Laurent BARAT, Ludovic PENNETIER

membres absents excusés : Guillaume ROGALLE, Eric SIMONLATSER

Secrétaire(s) de la séance : Bernadette BACQUE-AMILHAT

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu de la séance du 26 février 2016
- Comptes Administratifs 2015
- Comptes de gestion 2015
- Affectations des résultats
- Vote des taxes d'imposition
- Budgets Primitifs 2016
- Questions diverses

Compte-rendu précédente séance du conseil municipal:

Après lecture, le compte-rendu de la séance du 26 février 2016 est approuvé.

Délibérations du conseil:

Vote du compte administratif 2015 "Réseau chaleur" (DE 2016 009)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Denise BOUBEKEUR

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Christian CARRÈRE, qui s'est retiré et n'a pas pris part ni au débat ni au vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 085.43				1 085.43
Opérations exercice	41 156.00	39 741.96	90 847.28	90 937.20	132 003.28	130 679.16
Total	41 156.00	40 827.39	90 847.28	90 937.20	132 003.28	131 764.59
Résultat de clôture	328.61			89.92	238.69	
Restes à réaliser						
Total cumulé	328.61			89.92	238.69	
Résultat définitif	328.61			89.92	238.69	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote du compte de gestion 2015 "réseau chaleur" (DE 2016 008)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christian CARRÈRE, Maire

Après s'être fait présenter le budget " Réseau chaleur" de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion du "réseau chaleur" dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Affectation du résultat de fonctionnement "Réseau chaleur" (DE 2016 010)

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 89.92 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	2 398.04
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	89.92
Résultat cumulé au 31/12/2015	89.92
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	89.92
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	89.92
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote du compte administratif 2015 Budget général (DE 2016 012)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Denise BOUBEKEUR

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Christian CARRÈRE, qui s'est retiré et n'a pris part ni au débat ni au vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	33 583.37				33 583.37	
Opérations exercice	191 741.05	130 426.86	526 843.60	654 500.56	718 584.65	784 927.42
Total	225 324.42	130 426.86	526 843.60	654 500.56	752 168.02	784 927.42
Résultat de clôture	94 897.56			127 656.96		32 759.40
Restes à réaliser	94 982.05	134 337.93			94 982.05	135 892.93
Total cumulé	189 879.61	134 337.93		127 656.96	94 982.05	168 652.33
Résultat définitif	55 541.68			127 656.96		72 115.28

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote du compte de gestion 2015 - budget général (DE 2016 011)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christian CARRÈRE,

Après s'être fait présenter le budget général unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion du budget général dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Affectation du résultat de fonctionnement Budget général (DE 2016 013)

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 127 656.96 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	46 387.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	127 656.96
Résultat cumulé au 31/12/2015	127 656.96
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	127 656.96
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	55 541.68
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	72 115.28
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Taux d'imposition 2016 (DE 2016 014B)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants L.2331-3,
- Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1636 B sexies, et 1636 B septies,
- Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,
- Vu les lois de finances annuelles,
- Vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition, des taux d'imposition, des taxes directes locales et produits, du prélèvement GIR et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2016.
- Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des grands impôts locaux, notamment :
 - Les limites de chacun aux termes de la loi du 10 janvier 1980 susvisés ;
 - Les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.
- Considérant que le budget communal nécessite un produit fiscal attendu de 225 097 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

*** fixe les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit :**

	Taux année N-1	Taux année en cours	Bases 2016	Produit
Foncier non bâti	18,61	19,35	618 900 €	119 757 €
Foncier bâti	17,87	18,59	398 700 €	74 118 €
Taxe habitation	130,69	135,89	17 100 €	23 237 €
CFE	32,68	33,98	23 500 €	7 985 €
			Totaux	225 097 €

Adoption budget primitif - réseau chaleur (DE 2016 015)

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'adopter le **budget primitif 2016 - Réseau chaleur**.

Le contenu de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget dont les montants sont exprimés Hors Taxes et en euros, s'équilibre ainsi :

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section d'exploitation	62 976,00	47 940,00	110 916,00	74 760,00	36 156,00	110 916,00
Section d'investissement	31 873,92	36 156,00	68 029,92	20 089,92	47 940,00	68 029,92
Total	94 849,92	84 096,00	178 945,92	94 849,92	84 096,00	178 945,92

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	charges à caractère général	48 059,87		48 059,87
012	Charges de personnels, frais assimilés	3 600,00		3 600,00
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	charges financières	11 216,13		11 216,13
67	charges exceptionnelles	0,00		0,00
68	Dotation aux provisions et dépréciat°	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section investissement		13 400,00	13 400,00
042	Opération transfert entre sections		34 540,00	34 540,00
043	Opération ordre intérieur de section		0,00	0,00
Totaux		62 976,00	47 940,00	110 916,00
Résultat N-1 reporté				0,00
Total cumulé				110 916,00

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes produits, prestations	64 760,00		64 760,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00		0,00
74	Subvention d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00		10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciat°	0,00		0,00
042	Opération transfert entre sections		36 156,00	
043	Opération intérieur de section		0,00	
Totaux		74 760,00	36 156,00	110 916,00
Résultat N-1 reporté				0,00
Total cumulé				110 916,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations	Opérations	Total

		réelles	d'ordre	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	22 545,31		22 545,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers réservés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	9 000,00		9 000,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
040	Opérations transfert entre sections		36 156,00	36 156,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
Totaux		31 545,31	36 156,00	67 701,31
Solde d'exécution N-1 reporté				328,61
Total cumulé				68 029,92

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
13	Subvention d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00		20 000,00
20	immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
106	réserves	89,92		89,92
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		0,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation		13 400,00	13 400,00
040	Opération transfert entre sections		34 540,00	34 540,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
Totaux		20 089,92	47 940,00	68 029,92
Solde d'exécution N-1 reporté				0,00
Total cumulé				68 029,92

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE le budget primitif 2016 du budget Réseau chaleur de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section d'exploitation.

Adoption budget primitif 2016 - budget général (DE 2016 016)

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'adopter le **budget primitif 2016 - Budget Général**.

Le contenu de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget dont les montants sont exprimés TTC et en euros, s'équilibre ainsi :

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section de fonctionnement	630 994,00	65 799,00	696 793,00	686 793,00	10 000,00	696 793,00
Reports N-1			0,00			0,00
Section Investissement	574 675,68	10 000,00	584 475,68	613 774,24	65 799,00	679 573,24
Reports N-1			94 897,56			0,00
Totaux	1 205 669,68	75 799,00	1 376 166,24	1 047 751,76	55 715,00	1 376 366,26

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	charges à caractère général	185 475,00		185 475,00
012	Charges de personnels, frais assimilés	297 850,00		297 850,00
014	Atténuation de produits	18 883,00		18 883,00
65	Autres charges de gestion courante	83 476,00		83 476,00
66	charges financières	33 000,00		33 000,00
67	charges exceptionnelles	12 310,00		12 310,00
68	Dotation aux provisions et dépréciat°	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section investissement		63 720,00	63 720,00
042	Opération transfert entre sections		2 079,00	2 079,00
043	Opération ordre intérieur de section		0,00	0,00
Totaux		630 994,00	65 799,00	696 793,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013	Atténuations de charges	19 000,00		19 000,00
70	Ventes produits, prestations	40 100,00		40 100,00
73	Impôts et taxes	237 155,00		237 155,00
74	Subvention d'exploitation	326 418,00		326 418,00
75	Autres produits de gestion courante	63 620,00		63 620,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	500,00		500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciat°	0,00		0,00
042	Opération transfert entre sections		10 000,00	10 000,00
043	Opération intérieur de section		0,00	0,00
Totaux		686 793,00	10 000,00	696 793,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
010	Stocks	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	21 250,55		21 250,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
23	Total des opérations d'équipement	277 040,78		277 040,78

10	Dotations, fonds divers réservés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	276 384,35		276 384,35
18	Compte de liaison	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
040	Opérations transfert entre sections		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		10 000,00	10 000,00
Solde d'exécution N-1 reporté				94 897,56
Totaux		574 675,68	10 000,00	679 573,24

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
010	Stocks	0,00		0,00
13	Subvention d'investissement	119 392,93		193 392,93
16	Emprunts et dettes assimilées	290 310,00		290 310,00
20	immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 414,35		7 414,35
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	127 656,96		127 656,96
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
024	Produits des cessions immobilières	67 000,00		67 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		63 720,00	63 720,00
040	Opération transfert entre sections		2 079,00	2 079,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
Totaux		613 774,24	65 799,00	679 573,24

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants, après en avoir délibéré,

- ADOPTE le budget primitif 2016 du budget Général de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Subvention exceptionnelle du budget principal au budget "Réseau chaleur" en 2016 (DE 2016 017)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les budgets des Services Publics à caractère Industriel et Commercial exploitées par les communes doivent être équilibrés à l'aide de leurs seules recettes propres. Toutefois, des dérogations sont prévues à l'article L.2224-2 du CGCT pour permettre notamment de faire face à des dépenses imprévues.

Il expose les difficultés rencontrées par le budget "Réseau chaleur" pour financer la section d'exploitation de l'exercice 2016 compte tenue de la nécessité de respecter les règles budgétaires et comptables.

Plusieurs phénomènes ont induit cette situation :

1. le coût de la matière première est plus important que celui estimé lors de l'étude initiale sur laquelle ont été calculés les prix de vente et qui ont été contractualisés notamment avec le principal utilisateur du réseau chaleur, l'EHPAD St Philippe :
 - le bois était initialement issu de la forêt communale et broyé par un prestataire. l'ONF n'étant plus en mesure de nous permettre une exploitation de notre propre forêt, nous avons donc dû acheter du bois en grumes auprès d'un exploitant forestier pour une partie du besoin et des plaquettes bois toutes prêtes auprès d'un prestataire.
 - le bois que nous avons broyé n'a pu être utilisé de façon rationnelle dans la mesure où son séchage n'a pas été suffisant et nous a obligé à acheter des plaquettes toutes prêtes avec un taux d'humidité compatible au bon fonctionnement du système. Nous nous retrouvons donc avec un stock important de matière première que nous ne sommes pas sûr de pouvoir utiliser un jour.
2. Des dysfonctionnements du réseau chaleur ont conduit à la réalisation d'un audit financièrement non prévu et une expertise est en cours par notre assurance. Des travaux vont être nécessaires et ne peuvent pas être pris en charge par le seul budget du SPIC.

Dans la mesure où une augmentation de prix de vente de chaleur ne peut pas être supporté par les usagers eu égard à leur nombre et aux limites posées par les contrats qui nous lient, pour faire face à ces dépenses imprévues, Monsieur Le Maire propose qu'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € soit versée par le budget principal sur le budget du réseau chaleur sur l'exercice 2016.

Où cet exposé, après délibération, le Conseil Municipal,

Considérant que l'équilibre de la section d'exploitation du budget réseau chaleur ne peut être obtenu sans subvention du budget principal, pour les raisons exposées ci-dessus ;

Décide d'attribuer une subvention exceptionnelles du budget principal vers le budget "Réseau Chaleur" d'un montant de 10 000 €

S'engage à inscrire les crédits suffisants pour l'exercice 2016 au compte 657364 en dépenses de fonctionnement du budget principal et au compte 774 en recettes d'exploitation du budget "Réseau Chaleur.

reconstruction du mur de soutènement de la place de la mairie-demande de subventions (DE 2016 018)

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le 26 février 2016, le mur de soutènement de la place de la mairie s'est effondré dans le jardin du riverain situé en contrebas.

Après avoir pris attache avec les services du Restauration de Terrains en Montagne - R.T.M.- il s'avère que, outre les travaux de déblaiement, la création d'un enrochement est indispensable.

Ces travaux ayant un caractère d'urgence, ils devront impérativement être réalisés dès que possible.

Il précise que ce programme d'investissement peut être présenté dans le cadre d'un financement d'une "opération d'investissement lié à la sécurité publique" au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) de l'année 2016.

Il propose également de solliciter une subvention au titre du FDAL 2016.

Le montant estimatif du projet s'élève à 31 221 € H.T. (*trente et un mille deux cent vingt-et-un euros*)

Il propose également de solliciter le financement suivant :

• Etat D.E.T.R. 2016 .	9 366,00 €
• FDAL 2016	9 366,00 €
• Autofinancement	12 489,00 €

Où cet exposé, le Conseil Municipal, après délibération:

- **Accepte le projet d'investissement proposé pour un montant HT de 31 221 € (*trente et un mille deux cent vingt-et-un euros*) ;**
- **Sollicite une subvention au titre de la D.E.T.R. 2016 pour cette opération ;**
- **Sollicite une subvention au titre du FDAL 2016**
- **Approuve les modalités de financement présentées ;**
- **Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents se rapportant à cette affaire**

Acquisition de matériel de voirie - demande de subvention FDAL 2016 (DE 2016 019)

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° DE_2016_003 du 22 janvier 2016 relative au projet d'acquisition de matériel de voirie au cours de l'année 2016 :

- le remplacement du véhicule utilitaire utilisé au quotidien par les employés du service technique
- l'acquisition d'une remorque benne qui pourra être attelée aux tracteurs .

Cet investissement s'inscrit dans le choix qui avait été fait de confier la totalité des travaux d'entretien des espaces verts aux employés communaux afin de réduire les coûts de fonctionnement du budget.

Il rappelle que ce programme d'investissement a été présenté dans le cadre d'un financement au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) de l'année 2016.

Il convient également de solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre du FDAL 2016

Le montant estimatif du projet s'élève à 28 270 € H.T. (*vingt huit mille deux cent soixante-dix euros*)

Il propose également de retenir le plan de financement suivant :

• Conseil Départemental - FDAL 2016.	8 481,00 €
• Etat D.E.T.R. 2016.	7 068,00 €
• Autofinancement	12 721,00 €

Où cet exposé, le Conseil Municipal, après délibération:

- **Accepte le projet d'investissement proposé pour un montant HT de 28 270 € (*vingt huit mille deux cent soixante-dix euros*) ;**
- **Sollicite une subvention au titre du FDAL 2016 pour cette opération ;**
- **Approuve le plan de financement présenté ;**
- **Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents se rapportant à cette affaire**

Questions diverses :

Eclairage Public : une commission est instituée pour étudier le réseau de l'éclairage public dans le but de réduire les coûts de fonctionnement.

Compteurs Linky : Débat sur la pose des compteurs linky à suivre dans l'attente de plus d'informations et plus de précisions.

La séance est levée à 23 H 30

 *de Maire,*
Christian CARRÈRE

